

Lecture V



Panorama du cinéma francophone

Cinéma et francophonie : Remarques générales

Le terme cinéma francophone fait référence aux films de langue française réalisés par des cinéastes de nationalités autres que française issus des différentes communautés francophones à travers le monde. On inclut généralement sous ce terme les films de langue française de Belgique, de Suisse, du Canada (essentiellement du Québec), d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) et d'Afrique (principalement des pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Cameroun, le Gabon, le Niger). Bien qu'il soit difficile d'enfermer le cinéma francophone dans une définition rigide et qu'il soit difficile de trouver une unité à tous ces films (en dehors du fait qu'ils ont en commun la langue française), on peut cependant faire quelques remarques générales:

- Le cinéma est considéré comme un outil de choix pour l'expression et la diffusion de la langue française dans le monde ; par conséquent le cinéma francophone bénéficie en général du soutien d'organismes gouvernementaux et d'institutions françaises.
- Les films francophones offrent généralement des représentations des communautés dont les réalisateurs sont issus. En d'autres termes, l'action du film se déroule le plus souvent au sein de la communauté du réalisateur.
- Le choix de la langue française est rarement explicite mais répond le plus souvent à des implicites culturels ou identitaires.
- D'un point de vue historique, culturel et économique on peut distinguer un cinéma francophone du Nord (Europe, Amérique) et un cinéma francophone du Sud (Afrique).

Cinéma francophone du Nord

On peut regrouper sous ce terme les cinémas francophones des pays limitrophes de la France (Belgique, Suisse, Luxembourg) et du Canada (Provinces de Québec et du Nouveau Brunswick). Ces pays ou provinces partagent certains points communs :

- Ils bénéficient d'un niveau de développement économique assez élevé.
- La langue française (qui partage le statut de langue officielle avec d'autres langues) coexiste avec d'autres langues majoritaires ou minoritaires. La langue française sert de marqueur identitaire à des communautés regroupées dans des espaces géographiques définis (canton, province, région).
- Leur développement cinématographique est parallèle à celui de pays comme la France ou les Etats-Unis et n'est pas lié à la présence coloniale française ou autre.
- Les films produits par ces pays bénéficient d'une couverture médiatique et d'une diffusion assez large autant dans leurs pays d'origine qu'en France.

En Belgique, en Suisse et au Canada le cinéma s'est développé de façon autonome dès le début du vingtième siècle. Le cinéma belge et suisse a subi l'influence du cinéma français et allemand tandis que le cinéma canadien a été sous l'influence des Etats-Unis. La division linguistique à l'intérieur de ces différents cinéma nationaux s'est concrétisé dans les années trente avec l'apparition du cinéma parlant.

A partir de ce moment là, le choix de la langue peut être vu comme un choix identitaire qui permet au réalisateur de marquer son appartenance à l'une ou l'autre des communautés linguistiques. Cependant ce choix est rarement explicite dans les films et ceux-ci ne prennent que rarement pour thème les divisions communautaires ou linguistiques. On notera enfin que le cinéma suisse et le cinéma belge ont particulièrement développé le genre du film documentaire.

Parmi les nombreux réalisateurs de ce cinéma francophone de l'hémisphère Nord on pourrait retenir le Québécois Denys Arcand (*Le Déclin de l'empire américain*, *Jésus de Montréal*, *Les Invasions barbares*), les Belges Jean-Pierre et Luc Dardenne (*Rosetta*, *Le Fils*, *L'Enfant*, *Le Silence de Lorna*), Jaco Van Dormael (*Toto le héros*, *Le Huitième Jour*) Rémy Belvaux (*C'est arrivé près de chez vous*) sans oublier le Suisse Jean-Luc Godard.

↳ Attention images changeantes!

+ Réjean FAUREAU, "Un dimanche à Kigali" (Canada)

+ Ursula PEIER, "Hame" (Suisse)

Cinéma francophone du Sud

Le cinéma francophone de l'hémisphère Sud regroupe les différents cinémas de l'Afrique francophone. Historiquement et culturellement parlant on peut établir une distinction entre les pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et les pays d'Afrique francophone situés principalement au centre et à l'Ouest du continent africain (Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Cameroun, Gabon, Niger).

Malgré cette distinction, on peut là aussi établir certains points communs entre les différents cinémas qui constituent cette partie Sud du cinéma francophone :

- Ils sont issus de pays à faible développement économique.
- Ils sont liés à la France par l'histoire coloniale. Le cinéma y a été introduit comme un produit de la puissance coloniale et un développement cinématographique autonome n'est intervenu qu'assez tardivement, vers la fin des années 60, après l'indépendance de ces pays.
- La plupart des pays africains ont en commun leur grande diversité ethnique et linguistique. La langue française qui est un héritage colonial est en général langue officielle. Dans ces pays, le français est avant tout une langue véhiculaire (*lingua franca*) et permet une communication entre les différentes communautés linguistiques. Le choix du français pour les réalisateurs africains répond à ce même besoin et permet une diffusion plus large des films. Il faut noter que dans les films francophones africains, il y a souvent une alternance entre langue française et langues africaines (wolof, bambara, dioula, etc.).
- Le cinéma francophone africain souffre généralement d'un problème de financement qui limite la production et la diffusion des films. Il repose en grande partie sur des aides publiques et privées de France et des pays d'origines. La diffusion des films est assez limitée tant en Europe que sur le continent africain. Cependant, elle a augmenté significativement depuis une dizaine d'année grâce aux nombreux festivals du film francophone (Festival du Film Francophone d'Angoulême, Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou - Fespaco).

Aspect du cinéma francophone africain

Le cinéma francophone africain expose souvent la problématique postcoloniale et les relations complexes entre la France et l'Afrique. Dans son film *Afrique, je te plumerai* (Cameroun, 1992) Jean-Marie Teno se livre à une dénonciation de l'impérialisme culturel et montre la destruction des sociétés africaine traditionnelles par les cultures coloniales imposées. Son film établit des liens entre la violence coloniale du passé et la situation présente dramatique au Cameroun (dictature, pauvreté). Il explique comment, à cause de la colonisation, un pays composé d'une société traditionnelle bien organisée a pu échouer à devenir un état structuré. Son film montre aussi comment trente ans après l'indépendance le Cameroun reste dépendant de la France. Cette mise en lumière d'un système néo-colonialiste qui lie nombre de pays africains à l'ex colonisateur français (ce qu'on appelle aujourd'hui la Françafrique) est aussi le thème central du film *Arlit, Deuxième Paris* (2005, Niger) d'Idrissou Mora Kpai. Dans les années 70, les compagnies européennes sont arrivées à Arlit au milieu du désert du Sahara, pour exploiter l'uranium. Après avoir réalisé d'importants profits pendant une quinzaine d'années, ces compagnies ont abandonné les mines lorsque les prix de l'uranium ont chuté dans les années 80, laissant derrière elles maladie, chômage et pollution de l'environnement.

Un autre thème prévalent du cinéma francophone africain est l'opposition entre cultures traditionnelles et modernisation ou postmodernité multiculturelle. Dans *Ça twist à Poponguine* (1995, Sénégal) Le réalisateur Moussa Sene Absa évoque les années 60 dans un petit village du Sénégal à travers la rivalité de deux bandes d'adolescents (« les In's », fans de *Yéyé* -rock français des années 60- et « les Kings » fans de *Rythm & Blues* américain). Son film montre l'influence d'une culture populaire importée sur la jeunesse africaine (qui pénètre plus efficacement que les leçons de l'instituteur français), la façon dont elle se mélange avec les traditions locales et les réactions des adultes attachés à leur culture traditionnelle. Dans un autre film, *Tableau Ferraille* (1997, Sénégal) Moussa Sene Absa montre, à travers l'ascension et la chute d'un jeune politicien idéaliste, comment la modernisation telle qu'elle est pratiquée dans une grande partie de l'Afrique détériore le tissu social traditionnel. Les deux femmes du jeune politicien Daam personnifient le choix difficile entre deux systèmes de valeurs.

Une Afrique confrontée au système de valeur des sociétés africaines traditionnelles et à celui des sociétés occidentales postmoderne, c'est aussi un thème développé par le grand maître du cinéma africain, le réalisateur et écrivain sénégalais Ousmane Sembène (1923-2007), auteur du premier long métrage africain (*La Noire de...*, 1966). Dans son film, *Faat Kiné* (2000), véritable hommage à la femme africaine, Ousmane Sembène montre l'évolution et le combat des femmes dans les sociétés africaines contemporaines à travers le personnage de Faat Kiné, une femme d'affaire qui dirige une station service. Son film dénonce un système patriarcal abusif et corrompu et interroge les valeurs traditionnelles telles que la famille, le mariage, la polygamie ou encore le respect des aînés.

- + Youssef CHAHIN (Égypte) → "Le 6^e jour"
 - + Yamina Rachid Chouk (Algérie) → "Rachida"
 - + Henri DUPARC (Côte d'Ivoire) → "Roul poussière"
 - + Charles NASTATI (Haïti) → "Royal bombon"
- ✦ Mohamed Salah HAROU (Tchad - France)
"Darath - Saison sèche"
+ Eugène PALCY (Martinique - France)
"Rue Case-Nègre". (ETC.)